



# APRES LE CODE DU TRAVAIL LES RETRAITES

Notre président de la République, (« *mon ennemi c'est la finance* ») a décidé, une fois élu, de se mettre au service de la finance.

**Sur Injonction du MEDEF** : le SMIC n'a pas augmenté, des nationalisations possibles n'ont pas été faites, 20 milliards ont été donnés aux employeurs sans conditions, alors que la règle européenne d'austérité a été adoptée, les politiques publiques de la majorité précédente sont maintenues, le code du travail (l'ANI du 11 janvier) a été massacré, et aujourd'hui on nous annonce qu'en vertu des idées patronales, les indemnités chômage, la retraite et la protection sociale doivent être revisités !

## **ET PUIS QUOI ENCORE ?**

**On nous a annoncé vouloir inverser la courbe du chômage** : pourtant on annonce un nouvel allongement des annuités nécessaires pour prétendre à une retraite à taux plein et ou un âge de départ encore retardé (le MEDEF préconise 43 annuités pour 65 ans !)

Tout ça parce qu'on ne veut pas augmenter les cotisations des employeurs, tout ça parce qu'on ne veut pas faire cotiser les profits, et autres stocks options au niveau des cotisations salariales !

## **ET PUIS QUOI ENCORE ?**

**Au nom du déficit des retraites** : on nous a servi en 1993 le passage à 40 annuités dans le privé. Au nom de l'équité on a mis les fonctionnaires aux 40 annuités, au nom de l'espérance de vie on

nous fait travailler plus longtemps (2003 et 2010), nos calculs de retraites ont été massacrés (25 meilleures à la place des 10 meilleures années dans le privé, indexation sur l'évolution des prix et non plus sur l'évolution du salaire moyen) ont conduit à une baisse des pensions.

## **ET PUIS QUOI ENCORE ?**

**AGGRAVER, DURCIR LES CONDITIONS DE DEPART A LA RETRAITE** : aggravera le chômage des jeunes et fera baisser les niveaux de vie de tous les retraités, c'est le résultat de toutes les régressions que nous avons subi (1993, 2003, 2008, 2010) c'est le plus sûr moyen de s'enfoncer dans le marasme économique et social !

**On n'est pas obligés de les suivre dans le suicide économique et social !** : Il faut augmenter les salaires, les retraites et les minimas sociaux. Il faut donner à la fonction Publique et aux services publics les moyens et les emplois nécessaires à l'accomplissement de leurs missions !

**ON PEUT, ON DOIT FAIRE AUTREMENT !**

**LA CGT PORTE DES PROPOSITIONS REALISTES, CREDIBLES ET POSITIVES POUR TOUS LES SALARIES !**

- Taux de remplacement 75 % minimum pour une carrière complète.
- Pas de pension inférieure au SMIC (revendiqué par la CGT) pour une carrière complète.

- Ouverture du droit à la retraite à 60 ans pour tous.
- Départ anticipé avec pension complète dans le cadre de la reconnaissance de la pénibilité.
- Validation des années d'études.
- Validation des périodes de précarité subie.
- Indexation des pensions et salaires portés au compte sur le salaire moyen.
- Retour aux 10 meilleures années pour la détermination du salaire annuel moyen du privé.
- Renforcement des mesures solidaires, notamment celles qui concourent à corriger les inégalités femmes-hommes.

#### **FINANCEMENT :**

- Toutes nos propositions ont pour effet de générer des emplois et donc des cotisations.
- Suppression des exonérations et instauration de la double modulation des cotisations dites « patronales » (≈10 Mds)
- Élargissement de l'assiette de cotisations à l'épargne salariale (intéressement, participation...) et aux

primes pour les fonctionnaires (≈10 Mds)

- Mise à contribution des revenus financiers des entreprises (≈20 Mds)
- Augmentation autant que de besoin des cotisations (en priorité les cotisations dites « patronales »).

#### **La CGT propose la mise en place d'une maison commune des régimes de retraite afin de coordonner et de solidariser les régimes :**

- Socle commun de droits et de garanties (nivellement par le haut) tout en tenant compte des particularités attachées à chaque régime et de la nécessité de maintenir des modes différents d'acquisition et de restitution des droits.
- Harmonisation par le haut des droits solidaires (minima, droits familiaux et conjugaux, précarité, handicap...).
- Traitement de la question des poly-pensionnés.
- Pilotage des compensations entre régimes.
- Délibération réservée à des représentants des salariés élus.

### **Les 20 et 21 juin le Président de la République et le gouvernement organisent une conférence sociale :**

Elle doit être l'occasion de tirer un bilan des engagements annoncés **et de porter les exigences des salariés**. Il faut le poids de la mobilisation de masse pour défendre et assurer la pérennité du système social des retraites comme pour assurer aux chômeurs et salariés en situation de précarité des perspectives d'emploi stables et rappeler au gouvernement qu'il n'a pas été élu pour mettre en œuvre la politique du MEDEF, une politique antisociale à la botte du système capitaliste en faillite, des banquiers et du patronat.

**Pour mettre nos revendications dans l'agenda social, les imposer au Patronat et au Gouvernement, les organisations départementales CGT et FSU appellent les salariés, les retraités, les chômeurs, les jeunes, à se rassembler le mercredi 19 juin à 18 heures, place de la Préfecture à SAINT BRIEUC.**